

Règlement des courses – l'aventure ubayenne 2018



1. L'événement et le comité d'organisation

L'association Team Life Experience organise le dimanche 01 juillet 2018 sur la commune de Saint-Paul-sur-Ubaye dans le département des Alpes de Haute Provence (04), une course d'orientation de type « Trail'Orientation » et « Rando'Orientation » appelée « l'aventure ubayenne », avec 3 parcours proposés.

Cette course est ouverte aux licenciés FFCO et aux non licenciés.

Dans le cadre de cet événement, un comité d'organisation a été constitué :

Directeur de Course : Guillaume MATHURIN
Traceurs / Arbitres : Davy JACQ/Christophe GUIBBAL
Responsable Sécurité : Nathalie GIL
Responsable PC Course : Iva SCHNEIDEROVA
Responsable Bénévoles : Marie MATHURIN

2. Type d'épreuve

L'Aventure Ubayenne est une épreuve chronométrée et non chronométrée d'orientation pédestre en milieu naturel, en totale autonomie, courue seule ou en groupe.

L'épreuve se compose d'un enchaînement de plusieurs sections avec différents supports cartographiques (IGN TOP25, Image Aérienne, carte norme IOF,...).

3. Les parcours

Le départ et l'arrivée auront lieu sur la commune de Saint-Paul-sur-Ubaye*.

** Le lieu de la course est tenu secret jusqu'à J-2 avant le départ. Les concurrents recevront ces informations par email dans une newsletter. Un fléchage adéquat sera positionné pour guider les concurrents le jour J vers la zone d'accueil.*

3 parcours sont proposés aux concurrents :

- Parcours **Découverte 5km et 100m D+** env. : Uniquement Non Chronométré
Un tracé avec peu de dénivelé accessible aux familles pour une découverte de l'activité.
- Parcours **Challenger 15km et 800m D+** env. : Chronométré et Non Chronométré
Un tracé présentant du dénivelé pour les sportifs habitués au trail ou randonneurs aguerris, ayant des notions d'orientation.

- Parcours **Expert 25km et 1500m D+** env. : Chronométré ou Non Chronométré
Un tracé avec des choix d'itinéraires, exigeant techniquement et physiquement, pour les habitués de la course d'orientation.

Les distances et dénivelés sont donnés pour une trajectoire de course idéale, sans erreur d'orientation.

4. Conditions minimales d'inscription

Le concurrent doit savoir :

- S'orienter dans un milieu naturel,
- Lire une carte,
- Evoluer dans un milieu montagnard, potentiellement hors des sentiers balisés, sur un profil présentant du dénivelé.

L'inscription à la course implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement. Le concurrent s'engage à le respecter dans son intégralité.

5. Montant des inscriptions

Circuits :	Découverte	Challenger		Expert	
	Non Chronométré	Chronométré	Non Chronométré	Chronométré	Non Chronométré
Licenciés FFCO	Solo 8 €	17 €	17 €	17 €	17 €
	Equipe/Famille * 10 € +5 € par adulte supplémentaire				
Non Licenciés FFCO	(Gratuit pour les enfants accompagnés)	20 €	20 €	20 €	20 €

* 2 jeux de carte maxi par Famille ou Equipe

NB : Ces montants seront majorés de +4 euros pour les parcours Challenger et Expert si l'inscription est effectuée après le 17 Juin 2018 à minuit.

Pour les parcours **Challenger** et **Expert**, les coureurs qui le souhaitent, peuvent courir en équipe mais chaque participant devra s'acquitter de son droit d'inscription, avoir son propre dossard et son carton de pointage.

Il ne sera pas effectué de classement particulier pour les équipes, uniquement un classement individuel.

Le prix de l'inscription comprend :

- Un Dossard
- Le Road Book avec la description des balises et des barrières horaires
- Le Pass'Orientation incluant une Responsabilité Civile individuelle (pour les non licenciés FFCO)

- La sécurité sur le parcours
- Les différentes cartes de course (TOP 25 IGN, IOF, Photo aérienne) en papier résistant
- Un carton de pointage ou la location d'une puce *SportIdent*
- Le ravitaillement à l'arrivée
- Le bulletin de tombola : 1 par concurrent ou 1 par Famille/Equipe (circuit découverte)

6. Inscription et paiement

L'inscription se fait en téléchargeant le bulletin d'inscription sur le site internet de « l'aventure ubayenne » : www.aventure-ubayenne.fr.

L'inscription pourra également se faire sur place, dans la limite des cartes disponibles. Le nombre de participants est limité à 200 concurrents.

Pour être classé (chronométré), un concurrent devra présenter un certificat médical ou une licence sportive, compétition en cours de validité (Voir paragraphe 9).

En l'absence de certificat médical ou de licence sportive, il sera automatiquement inscrit sur le parcours non chronométré.

L'inscription est considérée comme définitive uniquement après la réception du paiement et du certificat médical ou licence (parcours chronométrés).

Les concurrents pourront transmettre les documents à l'organisateur via l'adresse aventure.ubayenne@gmail.com.

Le règlement peut se faire:

- **Par Chèque** à l'ordre de « Team Life Experience »

A expédier à l'adresse de l'association avec le bulletin d'inscription/certificat médical :

TEAM LIFE EXPERIENCE
Chez Guillaume MATHURIN
7 Résidence Saint Jérôme
Avenue Anne Marie
13170 LES PENNES MIRABEAU

- **Par Virement bancaire** : avec envoi du bulletin/certificat médical par mail à aventure.ubayenne@gmail.com.

		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
RIB - Identifiant national de compte				Domiciliation		
ETABLISSEMENT 20041	GUICHET 01008	N° COMPTE 2614087N029	CLE RIB 96	LA BANQUE POSTALE CENTRE FINANCIER 13900 MARSEILLE CEDEX 20		
IBAN - Identifiant international de compte <i>International Bank Account Number</i>				BIC - Identifiant international de l'établissement <i>Bank Identifier Code</i>		
FR60	2004	1010	0826	1408	7N02 996	PSSTFRPPMAR
Titulaire du compte - <i>Account Owner</i>						
TEAM LIFE EXPERIENCE						
Cadre réservé au destinataire du relevé						

- **Inscription / Paiement en Ligne** : via le site Partenaire en lien sur le site www.aventure-ubayenne.fr

7. Retrait des dossards

Le retrait des dossards est possible à partir du samedi 30 juin de 17h à 19h à la salle des fêtes de Saint-Paul-sur-Ubaye, et le dimanche 01 juillet de 7h30 à 8h30 sur le lieu de la course*.

Pour le parcours **Découverte**, le retrait des Dossards est possible jusqu'au Dimanche 01 Juillet à 11h00 sur le lieu de la course* (L'heure de départ pour ce circuit étant libre, à partir de 09h00 jusqu'à 11h00 maximum).

Chaque dossard est remis individuellement à chaque concurrent (ou Famille/Equipe) sur présentation de sa carte d'identité.

** Le lieu de la course et l'emplacement du PC Course sont tenus secrets jusqu'à J-2 avant le départ. Les concurrents recevront ces informations par email dans une newsletter.*

8. Chronométrage / Puce SportIdent

La puce de chronométrage *SportIdent* sera remise au concurrent le jour J de la course, en échange d'un chèque de caution de 50 euros ou d'une pièce d'identité, consignée à l'accueil.

En cas de perte de la puce *SportIdent*, le concurrent paiera 50 euros à l'organisation.

Le Concurrent pourra utiliser sa propre puce *SportIdent* sous réserve que le nombre d'enregistrements soit suffisant pour son parcours.

9. Licence ou certificat médical

S'il veut participer à l'épreuve chronométrée et être classé, le concurrent doit obligatoirement fournir :

une licence compétition FFCO ou autres (les licences FFTRI, UNSS, FNSU, FFA sont également acceptées*)

ou

un certificat médical portant la mention "apte à la pratique sportive en compétition», de moins d'un an certifié conforme à l'original au jour de l'épreuve. Les photocopies sont acceptées.

Les certificats médicaux ne seront pas rendus à l'issue de l'épreuve.

* L'organisateur se réserve le droit de demander des précisions complémentaires sur les licences présentées.

Pour les concurrents hors Union Européenne, obligation de fournir une photocopie de la carte d'identité, une copie du titre de séjour régulier en France en cours de validité, en complément des pièces obligatoires demandés pour l'inscription.

Quel que soit le parcours, tous les participants ou famille devront posséder un dossard de l'organisation.

L'organisation décline toute responsabilité pour les personnes dépourvues de dossard.

10. Age minimum requis :

NB : Le coureur doit avoir l'âge minimum requis dans l'année civil en cours.

Circuits :	En solitaire*	Accompagné par une personne majeure
Découverte 5 km	Minimum 12 ans (cât. H12)	Pas de limite d'âge
Challenger 15 km	Minimum 16 ans (cât. H16)	Minimum 14 ans (cât. H14)
Expert 25 km	Minimum 18 ans (cât. H18)	Minimum 16 ans (cât. H16)

* avec autorisation parentale et décharge de responsabilité (formulaire type à remplir lors de la récupération du dossard) pour les non licenciés FFCO.

11. Assurance et responsabilité civile

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile au capital limité au numéro de contrat : MAIF N°142 3574 R.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités pour tout accident physique (immédiat ou futur). Les licenciés FFCO bénéficient des garanties accordées par


l'assurance liée à leur licence. Les non licenciés bénéficieront des garanties du pass'Orientation (responsabilité civile).

L'organisateur recommande fortement aux concurrents de souscrire à une Assurance Individuel Accident.

Il est rappelé qu'en cas d'évacuation sanitaire (ambulance, hélicoptère), ces frais seront à votre charge si vous n'êtes pas assuré par cette assurance individuelle.

12. La sécurité

La sécurité est assurée par des secouristes et des signaleurs positionnés sur les parcours.

Des secouristes avec des trousse de secours d'urgence seront répartis sur le parcours et indiqués sur les cartes par le symbole (). Chaque poste de contrôle de passage est en liaison radio et téléphonique avec le PC Course mis en place sur le lieu d'arrivée de la course.

Chaque concurrent doit noter le numéro de téléphone du PC sécurité sur son propre téléphone. Le numéro de l'organisation est également noté sur les cartes fournies et sur le dossard du coureur.

En cas d'impossibilité de joindre le PC Sécurité, le concurrent appellera directement les organismes de secours (plus particulièrement si le concurrent se trouve dans une zone "urgences seulement") : 112 France et 118 Italie.

Le contrôle et la sécurité sont sous l'autorité des signaleurs, qui pourront arrêter toute personne présentant des signes excessifs de fatigue. Les concurrents qui abandonnent de leur propre gré sont tenus de le signaler le plus rapidement possible à l'organisation (signaleurs, PC sécurité ou PC course).

L'organisation a prévu un rapatriement des concurrents via un véhicule dédié. Le concurrent ayant abandonné devra passer obligatoirement par le PC Course pour se signaler et restituer son dossard.

Les parcours peuvent emprunter ponctuellement des routes ouvertes à la circulation. Les concurrents doivent respecter les règles du code de la route.

13. Le ravitaillement

Aucun ravitaillement n'est assuré sur les parcours par l'organisation. Le concurrent est en autonomie complète pour l'eau et la nourriture. Cependant un point d'eau pourra être mis en place selon les conditions climatiques sur les parcours Challenger et Expert.

Un Ravitaillement est prévu à l'arrivée de la course.

14. L'équipement obligatoire personnel

Mai 2018: Les concurrents des parcours Challenger et Expert devront avoir une lampe frontale et une veste imperméable.

Matériel obligatoire	PARCOURS		
	Découverte	Challenger	Expert
Réserve d'eau minimum	0.6L	1.5L	1.5L
Dossard de l'organisation	x	x	x
Téléphone portable chargé	x	x	x
Lampe frontale		x	x
Carton de pointage ou puce électronique	x	x	x
Épingles à nourrice	x	x	x
Couverture de survie 1.40mX2m minimum		x	x
Sifflet		x	x
Veste imperméable	x	x	x
Réserve alimentaire		x	x
Matériel conseillé	Découverte	Challenger	Expert
Boussole	x	x	x
Casquette ou buff	x	x	x
Montre avec chronomètre	x	x	x
Bande élastique adhésive pour faire un straping (mini 100cm/6cm)	x	x	x

Pour tous les concurrents, le dossard doit être porté de façon visible pendant toute la course.

Ce matériel obligatoire pourra être vérifié dans le sas de départ par l'organisation et à tout moment pendant la course. Tout manquement entrainera la disqualification immédiate du concurrent.

En fonction des bulletins météorologiques obtenus auprès de METEO France avant la course, ou pour tous autres paramètres extérieurs, le responsable de course peut exiger le port d'un matériel obligatoire complémentaire :

Exemple :

Un tee shirt à manches longues

Un collant long ou bien un collant corsaire (jusqu'au genou) avec des chaussettes longues,

Une casquette, ou bonnet, ou buff pour se couvrir la tête.

15. Les droits à l'image

Le concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation et de leurs partenaires pour l'utilisation faite de son image (photo, vidéo et tous supports).

16. Modification ou annulation

En cas de mauvais temps, les parcours seront modifiés voir annulés si les conditions peuvent mettre en danger les concurrents. Le directeur de course et toute l'équipe d'organisation prendront une décision définitive maximum 30 minutes avant le départ de la course. Aucun remboursement ne sera alors possible.

17. Déroulement de la Course : Points de Passages et Balises

Avant le départ, à 8h45 précisément, un briefing sera réalisé par le directeur de course sur le lieu d'accueil.

Le départ sera donné à 09h00 simultanément sur les 2 parcours **Expert** et **Challenger** sur le lieu du départ distant de 500 mètres environ de l'aire d'accueil. Les concurrents du parcours Chronométrés ou non chronométrés partiront tous en même temps, à la même heure.


Tout concurrent qui se présentera en retard sur la ligne de départ partira avec le handicap de son retard dans une limite de 1h00 après le départ, soit 10h00.

Les concurrents du parcours **Découverte** sont libres de prendre le départ entre 9h00 et 11h00.

Différentes cartes (IOF, IGN, Photo aérienne) seront fournies à chaque concurrent pour lui permettre de réaliser le parcours (1 seul exemplaire par personne ou 2 par Famille/Equipe).

Les parcours comportent plusieurs points de contrôle ou de passage obligatoires appelés « CP » comme « Check-Point ».

Ces CP sont indiqués sur la carte par les lettres « CP ». Le concurrent doit se présenter au contrôleur et se faire enregistrer pour valider son passage. Ces CP doivent être obligatoirement franchis dans l'ordre : par exemple CP1, CP2 puis CP3. Les parcours comportent plusieurs points de passage non obligatoires : Les balises ou Postes.

Ces balises sont indiquées sur la carte par un rond de couleur . Toute balise non pointée engendrera une pénalité de temps suivant le barème décrit dans le road Book.

Lors de sections appelées « ordre libre », les balises peuvent être poinçonnées dans l'ordre que souhaite le concurrent.

Chaque concurrent doit pointer la balise sur son carton de pointage ou à l'aide du doigt électronique. Il doit vérifier que la balise correspond bien au circuit sur lequel il est inscrit au départ. Aucune réclamation ne sera admise en cas d'oubli de pointage.

En cas de perte du carton de pointage ou du doigt électronique, seuls les temps de passages aux CP seront pris en compte, en y ajoutant la totalité des pénalités pour balises non poinçonnées.

En cas de vol d'une balise ou d'un déplacement volontaire ou involontaire, le concurrent trouvera à l'emplacement exact noté sur la carte, au sol, des confettis dispersés par l'organisation.

Ce manquement devra être signalé dès que possible à l'organisation. Cet incident peut en effet mettre en danger un autre concurrent. Le concurrent pourra confirmer son passage au poste en prenant une photo avec son téléphone.

Selon les parcours, des passages entre deux balises peuvent être imposés. Le concurrent devra obligatoirement suivre les rubalises rouge et blanche sans s'y écarter sous peine d'être disqualifié.

Le passage dans les zones interdites indiquées sur les cartes est strictement défendu sous peine de disqualification. **Le concurrent ne doit ni franchir ni escalader de barres rocheuses et prendre des risques inconsidérés. S'il arrive devant ce type d'obstacle, il doit rebrousser chemin car il ne se situe pas sur le parcours prévu par l'organisateur de la course.**

Tous les axes empruntés par le concurrent sont ouverts à la circulation. Les concurrents ne sont pas prioritaires et doivent respecter les règles du code de la route.

18. Temps de course et barrières horaires

Temps des différents parcours estimés par l'organisation :

Parcours	Km / Dénivelé Positif	Heure de Départ	Temps vainqueur	Temps Moyen	Temps Maximum autorisé
Découverte	5 km / 100 D+	Libre entre 9h00 et 11h00	-	2H00	4H00
Challenger	15 Km / 800 D+	9h00 en masse	2H45	3H45	6H00
Expert	25 Km / 1500 D+	9h00 en masse	3H45	4H45	6H00

La fermeture des parcours est fixée à 15h00. Après cette heure, les balises pourront être enlevées. Les concurrents devront rejoindre directement l'aire d'arrivée.

Aucun arrêt chronomètre n'a lieu pendant l'épreuve.

Un temps maximum est imposé pour arriver aux CP obligatoires. Les heures limites de départ (barrières horaires) de ces postes de contrôle seront définies et communiquées dans le Road Book de la course.

Le concurrent pourra être orienté sur un parcours raccourci en cas de dépassement de cette heure limite (des pénalités seront prises en compte pour le classement final du concurrent).

Ces barrières horaires sont calculées pour permettre aux concurrents de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé (maximum 15h00).

Tout concurrent mis hors course et voulant poursuivre son parcours ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité et en autonomie complète.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, le comité d'organisation se réserve le droit de raccourcir ou d'arrêter l'épreuve en cours, ou de modifier les barrières horaires.

19. Classements

Le concurrent qui réalise le meilleur temps remporte l'épreuve. Son temps de course final inclura les éventuelles pénalités pour les balises non poinçonnées (valeur temps définie sur le Road Book) et/ou les bonifications.

Les pénalités sont ajoutées au temps final. Les bonifications éventuelles sont déduites du temps final.

En cas d'égalité de temps, le concurrent ayant pointé le maximum de balises sera avantagé.

Un classement sera établi sur chaque parcours pour chacune des catégories : Femmes et Hommes. Des récompenses ou dotations pourront être distribuées selon les parcours.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier, pour des raisons d'organisation ou éthiques, l'attribution des pénalités. Il se réserve le droit également d'attribuer des bonifications pour les mêmes raisons.

20. Pénalités, disqualification

- Balises non pointées ou fausses: de 15 minutes à 1h30' de pénalité selon la balise (précisions sur le Road Book)
- perte du carton de pointage: pénalité 6h
- Non pointage d'un contrôle de passage obligatoire CP : disqualification
- Utilisation du GPS avec carte intégrée : disqualification
- Passage dans une zone interdite marquée sur la carte : disqualification
- Manquement sur le matériel obligatoire pendant la course : disqualification
- Jet de bouteilles, sachets de barres énergétiques, autres emballages : disqualification
- Non respect du code de la route : disqualification
- Non respect des consignes du signaleur : disqualification
- Ne pas être venu en aide à un concurrent en situation dangereuse : disqualification
- Toute utilisation d'engins motorisés ou non autorisés : disqualification

Cette liste n'est pas limitative ; le jury se réserve le droit de la compléter.

21. Réclamations / commission d'arbitrage

Toute réclamation doit être formulée par écrit par le concurrent incriminé.

La réclamation doit être déposée au PC Course avec une caution de 50 euros (non restituable si la réclamation n'est pas validée) dans un délai maximum de 30 minutes après l'arrivée du concurrent concerné.

22. Jury des courses

La réclamation sera examinée par un jury.

Le jury se compose:

- du Directeur de course
- du Traceur
- du Responsable du PC Course
- du Signaleur de la zone géographique concernée.
- d'un Représentant des concurrents

Les décisions seront sans appel.

23. Dopage

Tout concurrent peut être soumis à un contrôle antidopage avant, pendant ou à l'arrivée du parcours. En cas de refus ou d'abstention, le concurrent sera sanctionné de la même façon que s'il est convaincu de dopage.

24. L'Esprit du Team Life Experience et de l'aventure ubayenne

Chaque concurrent se doit de respecter l'état d'esprit qui nous anime :

Je respecte la faune et la flore : j'évolue dans un espace préservé (Natura 2000).

Je referme les portails et respecte les clôtures.

Je respecte la population locale : remerciements, petits bonjours, sourires...

Je soutiens tous les concurrents.

Je respecte les bénévoles et toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de la course.
